



# alerte<sup>110</sup>

automne 2009

## Cafés-restaurants



**2** Editorial  
**Confidants des villes**  
Marcellin Barthassat



**3** Un dernier témoin  
Karin Megzari



**4** Bars américains et cafés-glacières dans la Genève des années 1950-1960  
Pierre Monnoyeur

**5** La brasserie Landolt (1875-1999)  
Armand Brulhart

**5** Du sens élargi de la notion de « patrimoine »  
Carte blanche à André Klopmann

**6** XX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève en 14 promenades  
Catherine Courtiau

→ en souscription jusqu'à fin octobre 2009

**6** Visites d'automne

## Anciens cafés et restaurants genevois: un recensement tardif mais néanmoins indispensable

Le Lyrique, le Café de Paris, Remor, le San Remo, le Pied de Cochon, l'Universal, le café Gallay ou des Forces-Motrices, ou encore l'Age d'Or, en ville, l'auberge de Dardagny, chez Cartouche, le Buffet de la gare de Céligny, le café Babel, à la campagne, pour n'en citer que quelques-uns pêle-mêle, possèdent tous, à des titres divers, un intérêt d'ordre patrimonial. Mais ils ne sont plus si nombreux et il importe de reconnaître leur valeur et de les protéger, par la prise de mesures légales et efficaces.

A la fin de l'été 2002, la brasserie Bagatelle, place des 22-Cantons, change de propriétaire. Ce bel établissement, fondé en 1911, ne montrait déjà plus son décor d'origine (hormis la superbe marquise) mais avait intégralement conservé celui des années 1950 (sol, plafonds, mobilier, luminaires, miroirs). Le nouveau tenancier procède alors à un « rafraîchissement » non soumis à une procédure d'autorisation. L'intervention, malheureuse, garde certains éléments, en change d'autres, ou encore dissimule les miroirs, faisant perdre la cohérence de style, de matériaux et de couleurs et rompant ainsi le charme du lieu. Cette transformation émeut un certain nombre de personnes, au sein de la CMNS (Commission des monuments, de la nature et des sites), de l'association de sauvegarde Action patrimoine vivant (APV), voire même du Grand Conseil. Après une période de discussions, et à la demande de la CMNS, la décision est prise par la Direction du patrimoine et des sites (actuellement Office du patrimoine et des sites) de procéder à un recensement des anciens cafés et restaurants du canton de Genève qui démarre en 2004.

### Une longue chronique de disparitions

Il s'agit, dans un premier temps, d'établir l'inventaire des établissements présentant un intérêt patrimonial, en dehors de toutes considérations d'ordre sociologique ou gastronomique, en vue de déterminer le corpus à protéger d'une manière adéquate. Il faut dresser un état des lieux tels qu'ils se présentent en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, et constituer une documentation photographique de référence. Dans une étape ultérieure, il est prévu d'approfondir l'histoire qui a fait passer les tavernes, cabarets et auberges de l'Ancien Régime, aux cafés et brasseries des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Isabelle Brunier  
suite en page 2



Photos Gassmann. Archives Armand Brulhart

Le Grand Café de la Couronne et sa terrasse en 1913.



Marcellin Barthassat

La Fumisterie, chez Ernest, un nouveau café-restaurant dans le quartier des Noirettes aux Acacias, né d'une reconversion des anciens ateliers Mino chauffage.

## Confidents des villes

Beaucoup de choses se disent ou se passent dans les bistrotts ou les cafés. C'est souvent le premier lieu de rendez-vous, presque le plus prisé. N'est-il pas la plupart du temps l'endroit des retrouvailles, des confidences, de la discussion, la lecture, la décompression? Écrivains, poètes, musiciens, peintres, comédiens ont tous célébré les bistrotts. Ces petites agoras sont des espaces de débats ouverts aux citoyens, militants, notables, politiciens ou dirigeants, tous engagés à de multiples causes. Leur histoire est aussi l'expression d'une ville changeante, évolutive, qui parfois oublie sa mémoire. L'existence de ces lieux publics est là pour le rappeler.

Nous avons estimé nécessaire d'en parler, d'en retracer quelques fragments, d'évoquer des fermetures/réouvertures qui ont pu frustrer le centre-ville. On pense au Landolt, à l'International, mais aussi aux transformations du café du Commerce, du Bagatelle ou du café Huissoud. La nostalgie peut surgir... alors on regrette ces lieux disparus, ces décors ou ces meubles changés. Pourtant, dans ces mélanges culturels et ces brassages d'habitudes, la demande sociale engendre de nouveaux besoins, de nouvelles perceptions de la vie publique. C'est ainsi qu'on assiste à des renaissances heureuses. De «nouveaux bistrotts» se créent souvent sur des envies, nous dira André Klopmann, plus que par un transfert économique ou une charge notariale. On relèvera la pérennité du Lyrique, de La Perle du Lac ou de la Mère Royaume, les expériences réussies de Chez Zinette, de la Sixième Heure, du Café des Bains, du Kiosque des Bastions, du Café Babel, de la Buvette des Bains des Pâquis, du Café

Jules Verne, de la Fumisterie ou de la Maison Rouge, pour ne citer que celles-ci. Dans cette mouvance, on saluera la récente reconversion des Halles de l'Île.

Taverne, bistrod ou bistrot, mas-troquet, bistingo ou bistre, l'origine du mot *bistrot* est incertaine et sujette à différentes interprétations. Celles-ci remontent à la taverne médiévale. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on dit que le mot fut rapporté de Russie lors de l'occupation en 1814-1818 de Paris par les cosaques, *bystro* en russe signifiant «vite» (encore un verre!). Quel rapport avec le patrimoine et l'architecture? On peut imaginer une ville dont les principales fonctions «habitat-travail-loisir» sont rationnellement organisées, ce qui ne veut pas dire que la vie s'y déroule au mieux. Pour qu'il en soit ainsi, l'espace urbain a besoin de communication, de symbolique, de sociabilité.

L'histoire de ces lieux est riche et infinie, continue, fragmentée, comme une série de courts métrages où les situations se théâtralisent. C'est un peu l'âme et la mémoire des villes, une activité consommatrice, sociale qui offre aux gens une convivialité appréciée, recherchée. Pour l'édifice qui l'abrite, le café ou le bistrot est un *living* public qui donne à découvrir ou à connaître une part de son architecture intérieure. A l'évidence, ces lieux représentent des valeurs d'usage et patrimoniales qui impliquent soutien et protection. Autant de mélanges, de couleurs, de partage, de parole, d'écriture, de création qui confèrent aux bistrotts un statut de confident urbain.

Marcellin Barthassat

suite de la première page

D'autres transformations ou disparitions avaient déjà suscité des réactions en vue de sauvegarder tel ou tel établissement célèbre. On pense tout particulièrement au combat mené dans les années 1970 en vue du maintien de plusieurs immeubles de la place du Molard impliquant la préservation, dans leur état d'origine, des cafés du Commerce et du Centre. L'intérêt architectural des bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle concernés se doublait de la volonté de perpétuer le contenu social des cafés populaires qu'ils abritaient. Las, après la défaite, cet épisode, comme d'autres, ne déboucha pas sur une volonté politique affirmée de protection des établissements publics considérés comme des objets patrimoniaux.

La liste est déjà longue des établissements qui ont disparu au cours du XX<sup>e</sup> siècle. De multiples facteurs ont joué, simultanément ou successivement: la démolition pure et simple des immeubles où ils se trouvaient, la transformation lourde et irréversible des bâtiments, le remplacement de l'affectation par d'autres activités, mais aussi, surtout, plus subtilement, le changement du genre de restauration, lié à l'attrait pour les cuisines du monde et l'évolution du goût et des choix en matière de décoration d'intérieur qui y sont liés. En effet, au style rustique des cafés valaisans ont succédé les guirlandes de fiasques et les meubles standards «made in Italy» des pizzerias, eux-mêmes remplacés par les panneaux de bois exotique sculptés des indiens ou des thaïs (un exemple parmi tant d'autres: La Bonne Auberge, devenue successivement L'Or du Rhône, le restaurant du Théâtre et actuellement le Wooden Hut, à l'angle de la rue Bovy-Lysberg et du boulevard Georges-Favon). La fonction s'est perpétuée mais pas l'esprit du lieu. Ces dernières années, le phénomène s'est peut-être accéléré. La vague des bistrotts «branchés» (le Kudeta qui a remplacé le café du Salève à Carouge, par exemple) n'épargne pas les intérieurs. On a le net sentiment d'assister à une recrudescence de ces disparitions, liée, dans les quartiers urbains, à la rude concurrence que la libéralisation des patentes a créée et à l'augmentation des loyers soumis à la spéculation immobilière, tandis qu'en campagne, c'est plutôt la transformation en logements ou en restaurants de luxe qui condamne les estaminets de village. La population, les politiques, la presse s'en sont émus. Diverses réactions tentent d'inverser la tendance.

### La question des critères

Selon quels critères doit s'effectuer la sélection des établissements dignes de protection? Évidemment, la notion d'ancienneté est la première à entrer en ligne de compte. Malheureusement, il y a longtemps que le café du Théâtre, magnifiquement dessiné par W.-A. Töpffer en 1798, a disparu... Il aurait

pu devenir notre café Procope ou Florian. Genève n'a pas su, non plus, conserver ses grandes brasseries fin de (XIX<sup>e</sup>) siècle, telles la Couronne (devenue le Globe), le Crocodile, le Nord que seules de trop rares photographies nous rappellent. A la campagne, les cafés, souvent modestes, et les auberges plus importantes comme le Soleil à Céligny ou la Couronne à Jussy ont pour la plupart cédé la place à du logement. A la question de la datation s'ajoute celle, problématique, de la concordance ou non de l'aménagement intérieur avec la valeur du bâtiment qui l'abrite. On peut se retrouver dans des lieux historiques comme l'Hôtel de Ville, la maison Calandrini ou les granges de l'Hôpital au Bourg-de-Four qui logent des établissements publics aménagés ou réaménagés à des dates beaucoup plus récentes. Il s'agit aussi de distinguer ce qui fait partie intégrante du bâtiment: les abords (terrasses, marquises, etc.), l'espace intérieur, la hauteur du plafond, puis les éléments de décor fixes tels que stucs, moulures, colonnes, boiseries, revêtement des sols. Ensuite viennent les éléments mobiles tels que le mobilier, les miroirs, les lampes car ce sont souvent eux qui sont essentiels pour juger de l'unité temporelle et stylistique du décor. Paradoxalement, si ce sont les meubles dont la conservation en place est la plus difficile à exiger, dans l'hypothèse de mesures légales, puisqu'ils sont par définition mobiles, ce sont souvent les seuls éléments anciens qui subsistent dans des lieux profondément remaniés, à la campagne en particulier.

### Quelle protection?

Les cafés et restaurants du canton sont maintenant documentés, ils ont fait l'objet d'une sélection et des valeurs indicatives doivent leur être attribuées, entérinées par la CMNS. Mais cela ne résout pas la question du type de mise sous protection de ces lieux à forte valeur sociale et symbolique. Il n'est que de voir la récente «rénovation» d'un des derniers cafés-épicerie du canton, la Poste, à Puplinge, où la façade traitée avec soin cache un intérieur dévasté, le mot n'est pas trop fort! Seule l'ancienne enseigne, accrochée au dessus du bar, évoque encore le vieux café. A l'instar du café des Amis, à Choulex, dont «la grâce d'état», vantée par Jean Marteau dans *Genève et ses vieux bistrotts*, vient de subir un sort non moins affligeant. Il est d'ailleurs frappant d'observer avec quelle constance, surtout à Carouge et à la campagne, on écoute Radio Nostalgie et l'on expose amoureusement les anciennes vues du café ou du village. L'alchimie subtile du vrai bistrot résulte d'un équilibre impalpable entre sa lumière, sa disposition, le goût et la personnalité de son tenancier. En un mot: son âme... dont on peut se demander quelle mesure administrative pourrait bien la sauver?

Isabelle Brunier  
Historienne



Photo Gassmann. Archives Armand Brullhart

Le Grand Café de la Couronne, place du Lac, en février 1913



Le Relais de l'Entrecôte, successeur de la Bavaria.

# Un dernier témoin

Situé dans la première série d'immeubles construits sur la rive gauche entre 1852-1860 après la démolition des fortifications sur le Grand-Quai (actuel quai Général-Guisan), s'ouvrant à la fois sur le Jardin Anglais et la rue du Rhône, le Relais de l'Entrecôte est aujourd'hui le dernier témoin des grands cafés et brasseries qui jalonnaient la rue du Rhône dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'ancienne brasserie La Bavaria pourrait bien disparaître elle aussi.

Succursale des trois Relais éponymes ouverts à Paris en 1959 par le père de l'actuelle propriétaire du fonds de commerce de la rue du Rhône, Marie-Paule Burrus, cet établissement est très prisé par les touristes, la Genève internationale et de nombreux habitués. C'est en 1982 que le Relais de l'Entrecôte genevois s'établit dans les locaux de l'ancienne brasserie La Bavaria.

La Bavaria, ouverte en 1912 par le négociant Adolphe Neiger, s'installe au 49 de la rue du Rhône dans l'immeuble occupé jusqu'à cette date par la Banque Baezner. La brasserie sera connue sur la place pour la qualité de ses bières allemandes (d'où le nom de l'établissement). En 1919, elle connaît un nouvel essor lorsque le président américain Woodrow Wilson fait adopter Genève par le Traité de Versailles comme siège de la SDN, la Société des Nations. S'ouvre alors à Genève une intense activité diplomatique. Genève

accueille entre les deux guerres une série de conférences dont les séances plénières se tiennent à la Salle de la Réformation, dépourvue de buvette mais située à deux pas de la brasserie. C'est ainsi que chefs d'Etats, ministres, diplomates, délégués et journalistes du monde entier se retrouvent à la Bavaria, propulsant l'établissement sur le devant de la scène. Deux caricaturistes hongrois, alors réfugiés à Genève, Derso et Kelen, contribuent au rayonnement de la brasserie en faisant les caricatures de ses célèbres clients. En 1942, la brasserie subit une complète rénovation par l'architecte Jean Falcicola et l'ensemblier Louis Amiguet. Si ce décor, constitué de boiseries à panneaux et rosaces sculptées, ainsi que le nouveau mobilier, nous sont parvenus intacts, les caricatures qui ornaient la brasserie pour la plus grande fierté de M. et M<sup>me</sup> Neiger sont aujourd'hui propriété d'Ivan Pictet<sup>1</sup>. En façade,



Archives de la Société des Nations. Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève

Le Français Aristide Briand et l'Allemand Gustav Stresemann, lauréats du Prix Nobel de la Paix 1926, ont fréquenté la Bavaria à l'époque de la SDN. Ces deux caricatures de Derso, semblables à celles qui ornaient les murs de la brasserie, sont conservées parmi d'autres aux archives de la SDN.

le Relais conserve également des éléments intéressants, dont deux arcades anciennes à guillotine.

En 2006, la résiliation du bail a été signifiée à l'établissement par La Genevoise Assurances, propriétaire de l'immeuble. Le recours interjeté auprès du Tribunal des baux et loyers a donné raison au propriétaire, tout en accordant une prolongation maximale du bail de 6 ans, c'est-à-dire jusqu'en 2013. Aujourd'hui, le sort de l'établissement est entre les mains de la Justice car malgré une médiation intense, une motion du Conseil municipal de la Ville de Genève en demandant le classement et l'intervention du Conseil d'Etat auprès du propriétaire, l'avenir du Relais demeure incertain. Une lueur d'espoir existe néanmoins: un récent arrêt du Tribunal fédéral stipule pour la première fois qu'un bailleur ne peut, selon les circonstances, décider unilatéralement de changer la destination des locaux qu'il loue... et a purement et simplement annulé une résiliation notifiée à l'exploitant d'un café-restaurant. Le TF a jugé que la résiliation d'un bail, notamment celui d'un restaurant, peut constituer un abus de droit<sup>2</sup>, lorsque les motifs invoqués pour donner congé étaient connus du bailleur. Cette décision pourrait bien faire jurisprudence, par exemple au bénéfice d'établissements dont la valeur patrimoniale reconnue ferait regretter leur disparition.

Karin Megzari

<sup>1</sup> Plus d'une centaine d'autres se trouvent dans les archives de la SDN, conservées au Palais des Nations.  
<sup>2</sup> Cette décision a été récemment commentée par M<sup>e</sup> Patrick Blaser, dans le journal *Tout l'immobilier*, 22 juin 2009, pp. 4-5.

**XX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève en 14 promenades et 512 pages richement illustrées. Le livre-événement de Patrimoine suisse Genève paraît en novembre aux éditions Infolio.**

Pour bénéficier du prix de souscription → voir page 6



# Bars américains et cafés-glaciers dans la Genève des années 1950-1960

En matière patrimoniale, la conservation des intérieurs commerciaux est une question difficile: changements de mode, usure et remplacement du mobilier vieillissant favorisent les transformations radicales: la méconnaissance des styles et l'insensibilité esthétique aussi, il faut bien l'avouer. Comment sensibiliser les gens à un décor quotidien, faussement banal, qui ne se remarque que lorsqu'il a disparu?<sup>1</sup>

Genève n'a plus de tradition de grand cafés ou restaurants, comme Paris, Lyon ou Le Caire: ni Café de Flore, ni Brasserie Georges, ni Groppi, des établissements distingués dont la réputation tenait tout autant à la clientèle bourgeoise et intellectuelle qui les fréquentait qu'à la qualité de leur table et au décor de leur salle. La cité de Calvin conserve par contre (ou conservait, car nous sommes à une croisée des chemins) encore des bistrotts. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui menacés. Boulevard Carl-Vogt et dans le quartier des Bains – secteur encore populaire il y a peu – ces mastroquets cèdent peu à peu leur place à des établissements plus chics répondant mieux aux attentes d'une clientèle aisée. A la campagne, les établissements se transforment sous la pression d'une population de plus en plus citadine.

Les livres traitant des cafés et restaurants sont le plus souvent décevants: ils font une promotion à peine déguisée des établissements visités ou s'épanchent nostalgiquement sur les cafés disparus et la ville d'autrefois. La question est suffisamment importante pour que l'Etat lance un inventaire des débits de boisson restants<sup>2</sup>.

## De nouveaux établissements pour une nouvelle clientèle

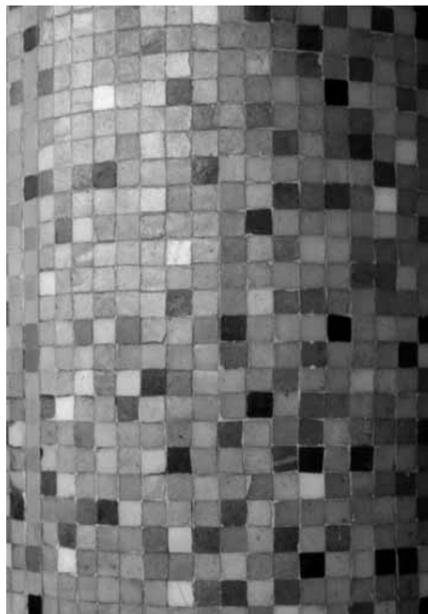
Dans un tel contexte, un éclairage peut être modestement apporté sur une période précise, et sur un type d'établissements très particulier dont la tradition est totalement exogène. A partir des années cinquante, Genève voit fleurir de nouveaux débits de boisson: il s'agit des bars américains, cafés-glaciers ou premiers *tea-rooms* aujourd'hui presque tous disparus<sup>3</sup>. Leurs prémisses remontaient à l'avant-guerre, aux cafés sans alcool et aux ligues hygiénistes, comme la Croix Bleue, qui vantaient notamment les bienfaits des boissons lactées. Dans les Rues basses, *La Crémière* représentait bien ce type de débit de boisson. Leur raison d'être procédait de l'émancipation des femmes qui cherchaient alors déjà des établissements se démarquant de ceux fréquentés par la gent masculine. Au début, ces établissements n'avaient aucun décor particulier. Les deux *Remor* – celui de la place du Cirque, aujourd'hui refait, et celui des Eaux-Vives encore intact et rebaptisé *San Remo* – ouvrirent une nouvelle voie. Ce dernier établissement conserve l'allure chic et affectée du style néo-Louis XVI qui, dans ces années là, connotait les intérieurs féminins: salles à manger, boudoirs, etc. Ses lambris crème sont ornés de peintures italianisantes, de miroirs et d'appliques murales. A cette émancipation féminine se joignit après la Seconde Guerre mondiale celle de la jeunesse ne s'identifiant plus aux bistrotts traditionnels. Il lui fallait des lieux plus à la mode, plus éclairés, avec un mobilier et un décor *in*. Certains articles du *Journal des cafetiers* se firent l'écho de cette évolution, vantant les matériaux modernes et hygiéniques, essentiellement le skaï et le formica, ainsi que les couleurs claires et lumineuses, tandis que d'autres regrettaient cet engouement pour la mode américaine.

A la différence des années trente, ces établissements de l'après-guerre se caractérisaient par leur nom à l'extérieur et par leur décor à l'intérieur. Les plus grands s'appelaient *Le Bagatelle* en face de Notre-Dame, *Le Parisien* au début de la route de Meyrin, *Les Nations* près de la place du même nom; les plus petits *Le Rubis* place de la Fusterie, *Le Paradisio* au



Jean-Marc Meunier

Le bar de l'hôtel Montana



Le Parisien, détail d'une colonne

bout de la rue de Saint-Jean, *Le Dauphin* vers la place de la Navigation, *L'Arc-en-ciel* rue Voltaire, *Les Délices* au début de la rue éponyme, etc. Ces substantifs poétiques évoquaient souvent les plaisirs et l'insouciance. Les bars américains les plus modestes ne se singularisaient souvent sur la rue que par leur nom et la manière dont leur enseigne au néon – rouge ou bleuté – déroulait une écriture liée et penchée au caractère dynamique et enjoué. Cette manière de faire contrastait avec la sobriété des traditionnels panneaux lumineux des brasseries et restaurants, écrits en caractères romains ou gothiques. Sous la devanture vitrée et de part et d'autre de l'arcade, ces cafés-glaciers s'ornaient de pâtes de verre formant une mosaïque colorée, tantôt unie, tantôt mouchetée. Certains établissements n'avaient pas même pignon sur rue.

Rue des Alpes, le bar de l'hôtel Montana ne se signalait aucunement en façade: c'était pourtant l'un des plus beaux.

L'intérieur de ces établissements était beaucoup plus expressif. Les parties les plus significatives du décor se concentraient autour du bar, au devant duquel se plaçaient des tabourets ou fauteuils pivotants dont le pied était fixé au sol. Au-dessus, le plafond recevait un coffrage saillant en stuc peint aux formes abstraites, tantôt organique, tantôt angulaire, évoquant l'esthétique de Hans Arp et de Calder. Des luminaires encastrés distillaient une lumière zénithale. Des pâtes de verre colorées étaient utilisées, parfois mêlées aux stucs, parfois contre le bar. Derrière celui-ci, les présentoirs pour verres et bouteilles permettaient aux décorateurs de mêler heureusement miroirs, surfaces vitrées et éclairage artificiel, comme au *Parisien*, un restaurant dont la grande vitrine latérale donnait sur une terrasse ornée d'un aquarium pour les truites du restaurant et, au-delà, sur un minigolf. Ces aménagements intérieurs étaient dus à des ensembleurs ou des décorateurs, ce qui leur donnait un style homogène. A l'angle de la place de la Fusterie et du quai donnant sur le Rhône, *Le Rubis* avait été dessiné et décoré par la célèbre entreprise Held de Montreux.

## Une clientèle vieillissante et des décors oubliés

Presque tous ces bars américains et cafés-glaciers disparurent avant que les années cinquante ne redeviennent à la mode. Leurs intérieurs fatigués accueillèrent une clientèle qui avait vieilli avec les murs. Quelques traces de ces établissements demeurent çà et là, réduites à peau de chagrin. *Le Paradisio* eut pu être refait en 1985, quand la substance de ses aménagements intérieurs était encore intacte; de ce projet de réhabilitation ne restent aujourd'hui qu'une ma-

quette en mauvais état et des plans. Face à la basilique Notre-Dame, *Le Bagatelle* fut parodié faute d'avoir été compris. Dans les Rues basses, *Le Radar*, même transformé, gardait ce type d'aménagement avant d'être fermé il y a deux ou trois ans. Avenue de Chamonix, *Le Richemont* conserve quant à lui un décor lambrissé qui a été simplement repeint. Peu après 1950, côté rue, les murs de son bar étaient faits de bandes horizontales saillantes alternant le rouge et le noir, une esthétique et un mariage chromatique inhabituels qui remontent à l'Art déco, en décalage de presque vingt ans par rapport au goût dominant. En périphérie de Genève, à Meyrin ou à Onex, les mêmes établissements se coloraient de façon identique, mais avec des accents plus ruraux, faisant usage de pierre ou de bois au lieu de matériaux synthétiques connotés comme plus urbains.

Banals sans l'être, ces intérieurs sont aujourd'hui détruits, oubliés ou ignorés pour ceux qui demeurent encore. Subsiste parfois simplement une enseigne lumineuse, un néon, un nom, une calligraphie déliée...

**Pierre Monnoyeur**  
Historien de l'art

<sup>1</sup> Qui se souvient ou a prêté attention aux commerces genevois disparus, comme le magasin de pâtisserie et torréfaction Laubscher à la rue de la Servette, ou comme la boucherie du Rond-Point de la rue de Carouge? Qui remarque aujourd'hui la valeur de la maison de cigares Rhein à la rue du Mont-Blanc ou la devanture de l'ancien magasin Interflora de Rive? Il eut fallu, il faudrait encore, un nouvel Atget qui sache croquer cette part de poésie éphémère de la ville laborieuse, tant celle des quincailleries désuètes que des Kebab à la mode...

<sup>2</sup> Isabelle Brunier, *Inventaire sur les cafés et restaurants genevois*, Etat de Genève, Services des monuments et des sites.

<sup>3</sup> Ce texte s'appuie sur une étude entreprise entre 1989 et 1991 sur les bars américains à Genève qui partait du café *Le Paradisio* au bout de la rue de Saint-Jean. Pierre Monnoyeur, *Les bars américains à Genève 1950-1960: une nouvelle manière de consommer pour une nouvelle clientèle*. Photographies de Jean-Marc Meunier et maquette de Floriane Grémion.

# La Brasserie Landolt (1875-1999)

C'était un peu notre Café de Flore, mâtiné de Café Procope vu la proximité du temple politique et de l'Université...

C'était au temps de la théorie du domino – rien à voir avec le dernier mot de Rabelais sur son lit de mort – mais avec la nouvelle explication ludique des transformations urbaines, plus imagée que le système classique et chiffré de la rente foncière.

La *Tribune de Genève* du 17 avril 1974 avait publié une lettre de lecteur signée Pierre Werzinger et intitulée «Banques et animation» sous la forme d'une liste de vingt naissances et d'autant de décès, précédées d'une adresse. Exemple: «Rue du Mont-Blanc, n° 28. Banque UBS, ex-Brasserie du Siècle». Il n'y avait qu'à ajouter des dates et une illustration pour faire plus vrai. L'efficacité de cette simple liste avait la vertu de rendre conscient d'un phénomène diffus en le rendant compact.

La méthode fut expérimentée l'année suivante, dans un article qui fit scandale sous le titre «Paisibles démolitions», 1975, année européenne du patrimoine<sup>1</sup>. En ne se limitant plus aux seules banques, on pouvait ainsi élargir la liste des cafés disparus ou des métamorphoses si bien stigmatisées par les dessins de Sempé.

Si la brasserie Landolt est restée dans les mémoires, ce n'est pas parce qu'elle servait un bon gratin dauphinois, une excellente longéole et des bières à prix corrects, ce n'est pas non plus que ses «garçons de cafés» portaient encore le costume noir et le tablier blanc, ce n'est pas non plus en raison d'un espace en trapèze qui épousait la base d'un immeuble compris entre la rue de Candolle et la rue du Conseil-Général et dont la face principale se tournait primitivement vers le Bâtiment électoral, autrement dit la «Boîte à gifles» ou le «Temple d'Héraclée».

Non. C'est à la fois tout cela et, par dessus tout, comme disait Arletty, une espèce d'atmosphère, comme un souffle particulier qui vous renvoie des échos lointains, des histoires politiques, des histoires estudiantines, des histoires poétiques.

**On ignore totalement si Carl Vogt prenait sa bière chez Landolt – c'est bien probable – ou si son fils venait y égratigner les francs-maçons. William Vogt fut un de ceux qui furent chargés par Hodler, en 1886, de «chauffer» Emil Landolt pour décorer sa brasserie du Crocodile au n° 100 de la rue du Rhône. Les guides Baedeker de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui signalaient toujours les établissements délivrant de la bière de Munich, n'oublent d'ailleurs ni la Brasserie Landolt, ni le Crocodile. Les guides français précisent «en face du Jardin des Bastions».**



A cet emplacement s'élevait la Brasserie Landolt...

La première histoire «connue» remonte au début du XX<sup>e</sup> siècle, au temps où Genève avait une petite colonie russe et où un certain Lénine «fréquentait» le Landolt. La table de Lénine, comme il se doit, était une table totalement ronde et les témoins abondent qui pensent avoir lu le nom de l'illustre révolutionnaire dans un coin! A elle seule cette table est un roman et je renvoie les lecteurs aux différents sites internet<sup>2</sup> qui la concernent. Mais l'histoire et les histoires du Landolt, qui vont de Mussolini à Ludwig Hohl sont multiples et traversent le vingtième siècle jusqu'à la date fatidique de 1969 et le

transfert de la brasserie dans le parc voisin. C'était le début de la fin. Le coup de grâce lui fut asséné en août 1999. Dix ans déjà!

**Armand Brulhart**  
Historien de l'art

<sup>1</sup> «Paisibles démolitions: Genève, Carouge, Chêne-Bourg», mars 1976, *Nos monuments d'art et d'histoire* (Berne), XXVII, 2, 1976, pp. 201-215. Voir aussi «1975-2005. Trente ans de défense du patrimoine architectural genevois, une évolution lente», par Armand Brulhart et Erica Deuber-Ziegler.

<sup>2</sup> Voir notamment: [www.lescommunistes.org/lenine/table.html](http://www.lescommunistes.org/lenine/table.html)

CARTE BLANCHE

## Du sens élargi de la notion de «patrimoine»

Il n'est pas anodin d'observer le mouvement des cafés, gargotes et estaminets. Leur maillage, dans la cité comme à la campagne, illustre l'histoire non seulement patrimoniale ou économique du lieu mais, aussi, sociale. L'histoire même de Genève doit ainsi, en partie, à ses tavernes. D'un pont sur le Rhône, on a fait un point de passage de biens et un centre de commerce qui a étendu et renforcé le bourg. La cité s'est développée sur le prestige de ses foires im-

plantées sur un carrefour menant du nord au sud – un peu à l'ouest de ces Alpes longtemps infranchissables – et, par le Rhône, des Alpes à la Méditerranée. Bien avant les Refuges, qui consolideront un savoir-faire financier, Genève a vécu ainsi du mouvement, du passage et du commerce.

Toute cité accueillant des visiteurs offre un réseau conséquent de tavernes et d'hôtelleries. Genève n'a jamais été avare de telles enseignes, au point que, au XI<sup>e</sup> siècle,

l'évêque de Faucigny en ordonna une première réglementation. Au XX<sup>e</sup> siècle, la République instaura une «clause de besoin» limitant le nombre de cafés au pro rata de la population des quartiers afin de lutter, pensait-elle, contre l'alcoolisme en général et l'absinthe en particulier. La clause de besoin a disparu en 1997 et la production de l'absinthe est aujourd'hui autorisée: l'évolution des mœurs se lit aussi dans le marc des cafés.

Isabelle Brunier et Pierre Monnoyeur mentionnent dans ces pages des lieux d'importance et des cadres d'exception. On peut évoquer au surplus la dimension non quantifiable des troquets: la pâte humaine et sociétale qui s'y pétrit. Le Parti socialiste suisse est né au bistrot – à Genève chez Ferrero. Lénine réunissait chez Landolt de jeunes Russes exilés. Harry-Marc a reçu la fine fleur du music-hall dans son café des Beaux-Arts dont le Livre d'or a attesté le passage, aussi, de Charles de Gaulle. Brel avait ses habitudes en vieille ville et y observait ses contemporains. Haldas a écrit une part de son œuvre chez Saïd. Des visions politiques, des plus naïves aux plus élaborées, s'expriment au café. J'attache ainsi de l'importance aux brèves de comptoir, non qu'elles soient transcendantes – on frise souvent l'atterrement – mais parce que, souvent, ce qu'elles révèlent crûment préfigure ou détermine le vote populaire<sup>1</sup>.

L'esprit des lieux s'exprime au café. Rien ne me réjouit plus que les discussions vives

et spontanées qui peuvent jaillir d'une table à l'autre ou de part et d'autre du zinc. Cette vie-là s'oppose à l'individualisme de la console et de l'écran domestiques. C'est ceci qui rend essentielle la préservation patrimoniale des cafés importants, dans leur corps entier y compris intérieur: ils charrient des histoires. Leur importance à mes yeux se mesure à l'aune de cette question simple: «S'il disparaissait, ce café manquerait-il au quartier?».

La transformation des cafés du centre marchand en boutiques évacue ces histoires, affadit la cité et injurie l'Histoire. Plus d'un bistrot nouveau ou branché – certes intéressants d'un point de vue sociologique<sup>2</sup> – a détruit un cadre historique au seul motif de la recherche d'un effet de mode, par définition éphémère. D'autres ont donné forme à des avatars discutables, sont menacés ou doivent un sursis à la puissance inattendue de mobilisations populaires. Leur préservation reste un impératif au sens exact de *patrimoine*: «héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain».

**André Klopmann**

<sup>1</sup> Je développe dans *L'Esprit des Genevois*, Slatkine, 2008.

<sup>2</sup> *Les nouveaux bistrots de Genève – et les incontournables*, avec Nicolas Burgy, Slatkine, 2008 (5<sup>e</sup> édition).



Olivier Vogelsang www.dsvoir.net



# XX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève en 14 promenades

Le livre-événement de Patrimoine suisse Genève paraît en novembre aux éditions Infolio.

Patrimoine suisse Genève célébrait en 2007 ses cent ans d'existence. A cette occasion, de nombreux événements et manifestations ont été organisés, rappelant à nos membres et au large public l'éventail de nos activités et nos nombreux engagements pour la sauvegarde du patrimoine et des sites du canton.

Le siècle d'existence de notre association coïncide également avec un siècle de profondes transformations sur le plan architectural et urbanistique. Ville de près de 100 000 habitants en 1900 – au centre d'un canton encore agricole – Genève est devenue une agglomération transfrontalière et internationale de plus de 800 000 habitants en l'espace d'un siècle seulement. Dans notre sphère d'intérêts, cette évolution se caractérise par une extension du champ patrimonial traditionnel des monuments (églises, châteaux, etc.). Celui-ci intègre aujourd'hui l'ordinaire de la ville, soit les édifices, le logement, les ensembles urbains. Cette extension du champ patrimonial à une grande diversité de genres et de styles inhérente au XX<sup>e</sup> siècle ne va pas sans difficultés. Les édi-

fices et ensembles pour lesquels nous nous mobilisons sont souvent mal connus ou ignorés du public. Quels que soient nos goûts, nos intérêts et nos aspirations, 70 à 80% des édifices qui forment aujourd'hui notre cadre de vie ont été érigés au XX<sup>e</sup> siècle! Il faut apprendre à les connaître, à en identifier les qualités économiques, sociales, matérielles et culturelles. Afin de palier au sentiment d'incompréhension que le «promeneur» peut parfois éprouver face à une architecture aussi éclectique et variée, il nous a paru de première importance de dédier un ouvrage à un ensemble de bâtiments sélectionnés avec soin et portant un éclairage nouveau sur ces intenses activités dans le domaine de la construction.

Au final, près de 380 édifices ont retenu toute notre attention et ont fait l'objet de descriptions détaillées, afin d'en dégager la valeur patrimoniale et les différents courants qui caractérisent le paysage architectural genevois du XX<sup>e</sup>. Nous avons également pris grand soin de donner une juste appréciation des principaux acteurs – architectes, ingé-

nieurs, maîtres d'ouvrage, artistes et artisans – qui en ont forgé les fondements.

Ce travail de communication et de sensibilisation est d'une importance capitale pour inscrire notre action dans la durée. A titre comparatif, le patrimoine du début du XX<sup>e</sup> siècle jouit aujourd'hui d'une large notoriété et reconnaissance, mais rappelons qu'il y a moins de trente ans, on détruisait sans état d'âme ce même patrimoine. A la rue de la Confédération, les grands magasins de la Belle-Epoque tombaient sous les pioches des démolisseurs sans scrupules, de même qu'une bonne partie des bâtiments de la rade. Il a fallu la mobilisation de personnalités engagées pour que les mentalités et les pratiques évoluent. Notre association y a beaucoup contribué, notamment par la campagne de sauvetage de l'hôtel Métropole (1976) et la loi sur les ensembles, dite loi Blondel (1983). Au-delà de ces actions défensives, législatives et préventives, notre association était déjà consciente de l'importance du travail de sensibilisation et publiait en 1985 un guide en douze promenades à travers l'architecture

genevoise du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Connaître et diffuser la connaissance constitue la première des mesures de sauvegarde.

Avec le présent ouvrage, Patrimoine suisse Genève désire aiguïser la curiosité du lecteur, lui faire découvrir et apprécier avec un regard neuf l'environnement architectural de ce XX<sup>e</sup> siècle, du *Heimatstil* au «high tech», caractérisé par des solutions stylistiques, matérielles et techniques successives les plus innovantes et originales. Nous avons aussi choisi de faire connaître délibérément des réalisations qui ne figurent pas dans des publications spécialisées, des œuvres inconnues réalisées par des architectes parfois ignorés, des «architectures» plurielles, diverses, humaines et parfois même audacieuses!

Catherine Courtiau  
pour le comité de rédaction

→ Bulletin de souscription en bas de page à retourner avant fin octobre

## Visites d'automne

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2009  
WEEK-END AUTOUR DE SAINT-ÉTIENNE

Organisation: Michel Brun

Nouveau délai d'inscription:  
jusqu'au 10 septembre

Cette sortie, sur deux jours, nous permettra d'aborder des thèmes très variés, de l'architecture du XVII<sup>e</sup> siècle au château de Fléchère aux réalisations du XX<sup>e</sup> siècle de Le Corbusier à la Tourette et à Firminy, ainsi que le patrimoine industriel de cette région.

Pour les détails, s'adresser à notre secrétariat.

Samedi 31 octobre  
YVERDON-LES-BAINS,  
LAURÉAT DU PRIX WAKKER 2009

Organisation: Christine Amsler, historienne de l'art, et Evelyn Riedener, guide du patrimoine

La matinée sera dédiée au prix Wakker qui récompense les grands projets menés par la ville pour valoriser, entre gare et lac, les terrains artisano-industriels libérés à l'occasion d'Expo 02. L'après-midi, l'historien de l'art Christian Schülé nous fera découvrir la ville ancienne marquée du sceau du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour les détails, s'adresser à notre secrétariat.

Samedi 14 novembre  
ENTRE-DEUX À PLAINPALAIS

Organisation: Jean-François Empeyta, architecte

Découverte d'architectures d'aujourd'hui, d'interventions artistiques contemporaines et d'ensembles du XIX<sup>e</sup> siècle entre le boulevard du Pont-d'Arve et la rue de l'École-de-Médecine.

Rendez-vous: tram 15/17, arrêt Uni Mail, à 10h. Participation: 5.– par personne.

## Soutenez nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

Passage flottant du Mont-Blanc  
BMV architectes  
Projet: 1995-1998. Réalisation: 2001

La Ville de Genève a reçu pour le projet «Le Fil du Rhône» le prix Wakker 2000 décerné par Patrimoine suisse.



## Souscription «XX<sup>e</sup>»



XX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève en 14 promenades. Une publication de Patrimoine suisse Genève sous la direction de Catherine Courtiau, Isabelle Claden et Christian Bischoff, à paraître

aux éditions Infolio en novembre 2009. 512 pages richement illustrées. Prix de vente public dès parution: 58.–

Je commande \_\_\_\_\_ ex.  
au prix de souscription de 48.–  
au lieu de 58.–

Talon à retourner avant fin octobre 2009.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Année de naissance \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
N° postal, lieu \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

## Je m'abonne à alerte

4 numéros (un an) pour 10.–

## J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 60.– / couple 70.– / collectif ou membre de soutien 110.–  
 membre étudiant: minimum 40.–

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, case postale 3660, 1211 Genève 3

## alerte

Paraît 4 x l'an. Editeur Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse

Président Marcellin Barthassat

Rédaction Eliane Brigger, Laurent de Wursterberger, Jean-Pierre Lewerer, Pierre Lipschutz, Cecilia Maurice de Silva, Jacqueline Richez, Olivier Zimmermann

Ont collaboré à ce numéro Armand Brulhart, Isabelle Brunier, Catherine Courtiau, André Klopmann, Karin Megzari, Pierre Monnoyeur

Secrétariat Claire Delaloye Morgado  
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3  
tél. 022 786 70 50 (matin)

info@patrimoinegeneve.ch

Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch

Impression Médecine & Hygiène, Genève

Imprimé sur papier 100% recyclé  
© 2009, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch

www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution: hiver 2009-2010

Délai rédactionnel: 6.11.2009